

STATIONNEMENT À SAINT-AVOLD



Instauration d'une zone gratuite de 2h dans l'hyper centre
et extension gratuité 15 mn au centre-ville.

Rues Hirschauer, Poincaré, De Gaulle et des Américains

Afin de redynamiser l'attractivité du centre-ville et pour permettre une meilleure rotation des usagers, une zone gratuite d'une durée maximum de 2 heures dans l'hyper-centre a été créée par la municipalité.

PLAN ET INFORMATIONS AU DOS

PLAN



Cette gratuité s'appliquera **une fois par jour par utilisateur** et pourra être fractionnée par **tranche minima de 30 minutes**.

Dans la pratique, l'usager enregistrera la plaque d'immatriculation de son véhicule sur **un des horodateurs** qui lui délivrera un ticket lui permettant ainsi de stationner **une ou plusieurs fois** dans la même journée dans l'hyper-centre jusqu'à atteindre **les 2 heures de gratuité**.

Au-delà de ces 2 heures gratuites, les usagers devront acquérir un ticket payant relatif à leur durée de stationnement.